

Alzheimer : un tabou disparaît

Autor(en): **Wicht, Annette / Blakaj, Marie-Madelaine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **27 (1997)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-827459>

Nutzungsbedingungen

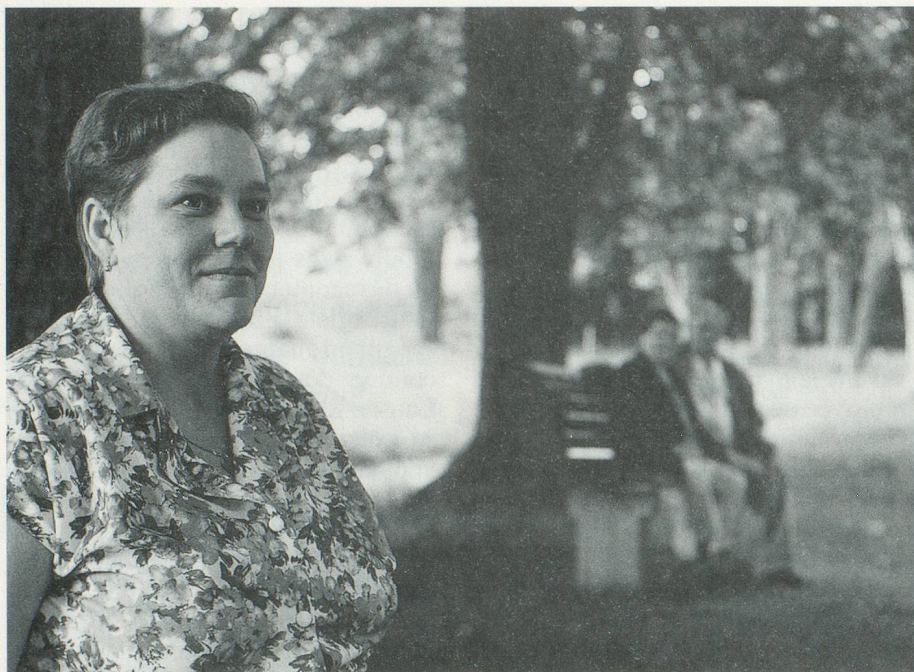
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FR

Alzheimer: un tabou disparaît



Marie-Madeleine Blakaj, infirmière et membre du comité

Photo Maurice Vullo

«La maladie d'Alzheimer était encore un tabou il y a quelques décennies. Aujourd'hui, les familles commencent à s'ouvrir». Bernard Pillonel, président de la jeune section fribourgeoise de l'Association Alzheimer, dresse ce constat avec satisfaction. Trois groupes d'entraide aux familles existent d'ores et déjà dans le canton, à Marsens, Fribourg et dans la Broye.

L'association fribourgeoise Alzheimer a été fondée en 1992, à l'initiative de Marie-Madeleine Blakaj, infirmière à l'Hôpital de Marsens et membre du comité. «Ce sont les fréquents conflits entre personnel soignant et familles qui m'ont incitée à créer le premier groupe d'entraide, explique-t-elle. Très souvent, derrière les conflits, les reproches des familles, il y a la culpabilité d'avoir placé le malade dans une institution». D'où la nécessité de créer des groupes d'échanges pour que les proches puissent exprimer ce qu'ils ressentent et recevoir un soutien, un en-

couragement ou des informations de la part des animateurs.

La maladie d'Alzheimer est en effet particulièrement pénible pour l'entourage des malades. Elle commence par des troubles de la mémoire, plus ou moins importants. Aux oublis s'ajoutent les rendez-vous manqués. Puis la personne commence à oublier qu'elle oublie. «Au début, le diagnostic est difficile à poser, relève Marie-Madeleine Blakaj. Et il n'est pas rare que les familles croient d'abord à la mauvaise volonté de la part du malade». Quand il s'agit de la maladie d'Alzheimer, les problèmes augmentent

pour aboutir à des troubles graves de la mémoire, du langage et de la mobilité. «Un malade peut partir, errer, se perdre, ne plus reconnaître ses proches», ajoute l'infirmière.

De l'attention

La première difficulté pour les familles est la prise de conscience de la maladie, puis ensuite la prise en charge de plus en plus importante de la personne. L'association fribourgeoise Alzheimer a donc décidé de mettre sur pied des groupes d'entraide pour que les proches des malades se rencontrent. «Le malade demande énormément d'attention. Le soignant a donc très peu de temps pour lui, note M^{me} Blakaj. En participant au groupe d'entraide, en rencontrant des personnes dans la même situation que lui, il se ressource, il reprend de l'énergie». Une dizaine de personnes environ participent aux rencontres mensuelles animées par une ou deux personnes, à Marsens, Fribourg et dans la Broye. Des intervenants extérieurs viennent parfois parler d'un thème spécifique.

Le canton de Fribourg ne dispose pas d'hôpital de jour qui permettrait un placement temporaire des malades. Pour décharger les familles, l'association est en train d'organiser des gardes à domicile effectuées par des chômeurs du domaine médical ou para-médical. Les familles peuvent faire appel gratuitement à ce service pour quelques heures par semaine. L'association a d'ores et déjà reçu une dizaine de demandes et prend encore des inscriptions.

Annette Wicht

**Section fribourgeoise
de l'Association Alzheimer,
1753 Matran.
Tél: 026/ 402 97 54
ou 031/ 322 67 12.**